VENTES L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

J. A. Bordeon et als vs Jacques Bordeon et als No 69 685—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI le 3 février 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 634 rue Gravier en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903 par Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Troisième District, tenant à l'est par les rues Lapeyrouse, Dupré et Oswega et le ruisseau de Gentilly désigné sur la lettre A sur un arpentage fait par B. E. Stephens, voyer, daté le 28 décembre 1899 et ci-après cédé ladite portion de terre ne devant avoir que 28 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur sur la rue Dupré de deux cent vingt sept pieds et une profondeur sur le ruisseau de Gentilly de 416 pieds 2 pouces et 2 lignes avec une largeur dans le fond de 136 pieds cinq pouces.

2° Une certaine portion de terre dans le Troisième District, dans l'îlet 1571, borné par les rues Dupré, Aubry Clay et O'Reilly, désignée par la lettre A, en un devis fait par B. E. Stephens, voyer, daté le 13 décembre 1902 et ne devant avoir 60 pieds de face à la rue Aubry sur une première profondeur sur la ligne séparant du lot B, sur ledit devis de 21 pieds où elle diminue retrécit 11 pieds 6 pouces vers la rue Clay où elle a une deuxième profondeur de 160 pieds et une profondeur de 190 pieds sur la rue Clay de 190 pieds et une largeur dans le fond de 65 pieds 8 pouces.

3° Une certaine portion de terre dans le même îlet que la deuxième ci-dessus désignée, désignée par la lettre B sur ledit devis, commençant à une distance de 121 pieds 3 pouces 12 lignes de l'angle de l'angle de la rue Aubry et la rue Dupré et mesurant 10 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry et une profondeur sur le côté vers le lot A de 2 pieds où ledit lot s'élargit vers la rue Clay 11 pieds 5 pouces et a ors il a une deuxième profondeur de 1 9 pieds, et une profondeur sur la ligne séparant du lot C de 90 pieds et une largeur dans le fond de 113 pieds 7 pouces et deux lignes.

4° Une certaine portion de terre dans le même district que les propriétés 2me et 3me désignées ci-dessus par la lettre C sur ledit devis, formant l'angle de la rue Dupré et Aubry et mesurant 121 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Aubry sur une profondeur sur la façade sur la rue Dupré de 19 pieds et un largeur dans le fond de 1.1 pieds 7 pouces et 2 lignes.

Conditions—Une moitié ou plus en tout comptant, la balance s'il y en a en un an avec 8 0/0 d'intérêt de la date de l'achat jusqu'au paiement au dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur ne devant avoir le droit de clôture et les lignes seulement à partir de la date de la signature des actes. Actes de vente par devant Fred. Zengel Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

Zengel, Thomas et Suthon, H. E. Upton, avocats.

3 janv—3 4 11 18 25—fév 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt dans

UN ILET DE TERRE

De valeur dans le Troisième District.

Les Cottages Doubles Rémunératifs

Nos 2524, 2526, 2528 2530 rue Nord Romparte entre la rue Musique et l'avenue St Roch.

Ces propriétés sont toutes louées à des locataires payant promptement et sont dans un voisinage où les propriétés ne sont jamais vacantes.

Succession de Henriette Heintzich.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 65 831.

Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 20 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 634 rue Gravier en vertu de et conformément à un jugement daté le 6 décembre et signé le 12 décembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Premièrement. — Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St Roch et les rues Bourgogne, N. Rampart et Musique, désignés par les lettres A et B sur un plan fait par Edgar Pilié, daté le 17 septembre 1901 et d'après cela, le dit lot A commence à une distance de 63 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure des rues Musique et N. Rampart et mesure trente (30') pieds quatre (4") pouces une (1") ligne de face à la rue N. Rampart, la même largeur dans le fond par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt neuf (129') pieds et le lot désigné par la lettre B est contigu au lot A du côté de l'avenue St Roch, et mesure trente (30') pieds cinq (5") pouces de face à la rue N. Rampart, sur une largeur dans le fond de trente trois (33') pieds sept (7") pouces deux (2") lignes, et une profondeur de cent vingt huit (128') pieds.

Les améliorations comprenant les deux jolis cottages double, avec cottage dans le fond et sont vendus sujet à l'usage d'une allée entre les nos 2526 et 2528 rue des Remparts, par les locataires des dits plusieurs lieux aussi longtemps que les améliorations qui s'y trouvent demeurent comme elles sont à présent construites.

Secondement—Une moitié d'intérêt indivis dans vingt-quatre lots de terre dans le troisième district, désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement, comprenant tout l'îlet No 93, borné par les rues Force, Libérale Espagne et Washington, lesquels lots ont les dimensions suivantes: Lots No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Libérale vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces quatre (4") lignes de face à la rue Washington sur cent vingt (120') pieds de profondeur en façade sur la rue Libérale; lots 2 3, 4, 5, 6 7, 8 9 et 10, chacun vingt neuf (29') pieds de face sur la rue Washington sur une profondeur de cent vingt (120') pieds cinq (5") pouces trois (3") lignes. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Force et Washington, vingt neuf (29') pieds sur la rue Washington sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Force. Le lot No 12 trente pieds (30') deux (2') pouces de face sur la rue Force sur cent cinquante neuf (159') pieds onze (11") pouces trois (3") lignes de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Espagne et Force, vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces trois (3") lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Force. Les lots numéros 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun vingt neuf (29') pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur. Le lot No 23 formant l'encoignure des rues Espagne et Libérale vingt neuf (29') pieds cinq (5") pouces quatre (4") lignes de face à la rue Espagne sur cent vingt (120') pieds de profondeur et façade sur la rue Libérale et le lot No 24 trente (30') pieds deux (2") pouces de face à la rue Libérale sur cent cinquante neuf (159') pieds onze (11") pouces quatre (4") lignes.

Conditions — Pour la propriété améliorée tiers ou plus comptant ou le tout comptant, balance en un an et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt et le demi intérêt dans l'îlet sur les termes du comptant. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

18 déc—18 21 28—janv 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Cola Union. Phones: 31. et 82

Cour succursale: 4716 rue Magnolia, Cola Valence. Phone 1536. 14janv1903

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTE A L'ENCAN.

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété commerciale de valeur pour magasin et résidence.

No 1132 rue Decatur, près de la rue Hôpital.

Dans le Deuxième District de cette ville.

Nos 2519 et 2521 rue Bourbon.

Dans le Troisième District de cette ville,

—Et—

Trente-cinq (35) terrains de valeur pour bâtir,

Dans le Troisième District de cette ville Dans un voisinage s'améliorant.

Succession de Louise E Starm—No 68,923.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 626 Allée Commerciale—JEUDI le 7 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. C. Theis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 décembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise E. Starm, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec une bâtisse en briques à trois étages qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville et autrefois désigné par le No trente neuf, maintenant lot No six d'îlet No trente, borné par les rues Ursulines, Hôpital Vieille Levée, maintenant Decatur et Gallatin, sur un plan fait par Joseph Pilié, daté le 9 décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, maintenant rue Decatur, vingt cinq (5) pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Gallatin, 92 pieds 8 pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure; 9 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne supérieure avec toutes les bâtisses portant le No municipal 1132 rue Decatur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Trois dans l'îlet No enquante deux et maintenant comme lot No Quatre de l'îlet No huit et qui sur le vingt six sur la liste d'assessement de la ville borné par les rues Bagatelle [maintenant Bourbon] Union [maintenant Terre], Josephine [maintenant Prieur] et Solidelle [maintenant Nord Roman] sur un plan dudit lot annexé au acte passé le 11 novembre 1851 pardevant Jean Agnase, alors notaire en cette ville, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bagatelle [maintenant Bourbon] sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sur les Nos municipaux 2519 et 2521 rue Bourbon.

3° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'îlet No dix, maintenant No deux cent quatre cinq quinze qui est borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Pologne et Remparts d'après un plan dressé par J. H. Pilié le 28 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin, alors notaire en cette ville, par acte du 5 mars 1832; ledit lot No un forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure en mesure américaine, 58 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Lesseps sur 28 pieds 10 pouces de profondeur et de façade sur la rue Bourgogne, anciennement Crapo.

4° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Marais, Urquhart, Montégut et Féliciana, îlet No 483, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 11 dudit îlet, d'après un plan de William De Young, architecte, déposé en l'étude de F. Grima, notaire 1 28 mars 1862, et daté le 18 février 1862; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant en mesure américaine, comme suit: Les lots Nos 7 8 9 et 10, mesurant chacun 21 pieds de face sur ladite rue Féliciana, sur 115 pieds de profondeur, et ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant 22 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur et façade à la rue Urquhart, le tout entre lignes parallèles.

5° Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Villeré, Féliciana et Montégut, îlet No 523, et désignés par les Nos 8, 9, 10 et 11 dudit îlet, d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun en mesure américaine 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Féliciana et Robertson, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent.

6° Huit certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 652, compris entre les rues Robertson, Claiborne, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit îlet. D'après le dernier plan ci-dessus mentionné lesdits lots de terre sont contigus et mesurent, en mesure américaine comme suit, à savoir: Lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Robertson sur 106 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Robertson et Féliciana. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 106 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit lot No 8 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

8° Huit certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, lots No 735, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Montégut et Féliciana, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dudit îlet d'après le dernier plan ci-dessus mentionné; les dits lots de terre sont contigus et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Les lots 1 2, 3 et 4 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Claiborne sur 170 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Claiborne et Féliciana et les lots 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur 170 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 8 formant l'encoignure des rues Derbigny et Féliciana, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant.

Acquis par ledit défunt George F. Sturm, par achat de la succession de Mme C Toledano, d'après un acte passé pardevant Félix Grima, anciennement un notaire en cette ville, le 28 mars 1862 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 85, folio 441.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un ou deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1903 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edwin Horatio Seymour, notaire.

N. B. Aussi à la même date et endroit il sera vendu un (1) lot d'argenterie, un (1) lot de bijouterie; animaux consistant en un cheval, un poulain, une vache et un veau; un buggy et harnais.

Conditions—Comptant pour les effets mobiliers.

Wm H. Seymour, F. J. Dreyfous, avocats

janv—4 11 18 25—fév 1 8 date

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

VENTE EN PARTAGE

D'une Propriété d'Affaires d'Encoignure,

Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire de la succession de John Killien et als vs James Killien No 69,274 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires populaire No 200 et 2002 rue Perdido à l'encoignure de la rue Bertrand comprenant la bâtisse double en bois à un étage avec magasin à l'encoignure et chambres habitables dans le fond et sur l'autre côté. Aussi le cottage double en bois Nos 609 et 611 rue Bertrand, contenant 3 chambres et chaque côté.

Aussi le cottage simple en bois, No 618 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Aussi le cottage simple en bois, No 615 rue Bertrand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et améliorations ci-dessus décrites sont construites sur un certain lot ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans borné par les rues Perdido Bertrand, Poydras et Pierrot désignée comme lot No 16 de l'île No 49 sur les plans de la ville du troisième district d'assessement de la Nouvelle-Orléans et mesurant 9 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 12 pieds de ligne de face à la rue Bertrand, 120 pieds de profondeur sur l'autre côté et 77 pieds 2 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond; d'après un plan dressé par Louis H. Pilié voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur un devis duquel est annexé au acte de vente de la succession de Xavier Simeon à John Killien, pardevant W. S. Kiepeter, notaire, le 16 juillet 1877 laquelle ladite position de terre était original mont composée de deux lots désignés par les Nos 17 et 18 et No 7 sur un plan par Louis Bringier, voyer général, daté le 2 avril 1839, déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville d'après lequel plan original les dits lots ne mesurant comme suit: Le lot No 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds sur la ligne du lot No 16, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de la lot No 18 et 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le lot No 18 formant un triangle à l'encoignure des rues Bertrand et Perdido et mesurant 17 pieds 9 pouces de face à la rue Bertrand 116 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de côté du lot No 1 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne du fond, laquelle sépare ledit lot du lot No 19, le tout en mesure anglaise.

Cette propriété est dans un voisinage très peuplé, près des lignes de chars électriques, marché et écoles. Les cottages de la rue Bertrand se loument pour $24 par mois ou $288 par an. La propriété de l'encoignure sert de magasin et résidence et est bien située pour cet usage et comme un excellent droit d'affaires prospère.

2° Le joli cottage simple en bois No 2818 rue Gravier, contenant trois chambres, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Mire et Tonti. Le lot de terre étant de gué par le No 24 dans l'îlet 247 (autrefois îlet No 27), sur un plan par Castalug et Cafiso le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu ancien notaire, comme plan No 6 Ledit et No 24 est contigu au lot No 23 et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur. Une jolie petite maison en placement dans un voisinage s'améliorant et à un îlet des lignes de chars de l'avenue Tulane.

Conditions — Un tiers ou plus au tout comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, de spédi pour billets actuellement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et transférer les polices au porteur ou porteurs des dits billets et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1902 par les acquéreurs au dessus et en plus du prix d'adjudication, 10 0/0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, Esq notaire, aux frais des acquéreurs

Fred Adolph, avocat pour le plaignant.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats pour les défendeurs.

11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, Lot à Bâtir Et Billets à recevoir.

PAR MACON & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI le 12 février 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 7 janvier 1903, par l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de l'Eglise Presbytérienne Immanuel en liquidation, No 67,739 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1° Le cottage simple en bois No 4714 rue Coliséé, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliséé, Chestnut, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Coliséé sur 100 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; à proximité d'avantages désirables. Une bonne résidence avec suffisamment de terrain pour améliorations additionnel es.

2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Washington et Sixième, désigné par le No 16 et mesurant 31 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur. Près des lignes de chars, dans un voisinage s'améliorant.

3° Un billet signé par Katie Ries et Frank Ries pour $200 à l'ordre de ladite église, date le 15 juin 1901, payable 12 mois après date, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date et endossé par Katherine Minning, une année d'intérêt sur lequel ayant été payé.

4° Un billet signé par George Doer pour $45, à l'ordre de la même église, daté le 26 janvier 1902, payable 12 mois après date, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date, sur le dos duquel est endossé que l'intérêt est payé jusqu'au 12 mai 1902.

Conditions — Pour les billets, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, honoraires d'avocat, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente pardevant Percy S. Benedict, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walsh & Buck, Omer Villeré, H. C. Cage, avocats

11 jan—11 18 25—fév 1 8 12

Denis, Danziger & Tessier,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Bibliothèque de Livres de Lot.

SUCCESSION DE HENRY J. LEOVY.

No 68,713—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 janvier 1903, à 3 heures P. M., sur les lieux, 809 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté le 9 décembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La Bibliothèque de livres de lot dudit défunt l'Hon. Henry J. Leovy, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

N. B.—Les catalogues des livres seront prêts pour la distribution le 16 janvier 1903 et pourront être obtenus sur application au Bureau des Encanteurs.

10 jan—10 11 16 20 21

No 69,094, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E - Succession de Blanche Dare Embry.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 décembre 1902, afin de faire les dettes restantes de la succession d'après l'acte 153 de 1900, je vendrai pour du comptant, à l'enchère publique, à 1½ heures A. M., LUNDI, le 26 janvier 1903, au No 1436 rue Marigny les meubles et effets mobiliers appartenant à la succession d'après l'inventaire enregistré.

MME WINNIE KORNE
Administratrice.

9 jan—9 16

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 29 janvier 1903, à Midi.

Le Cottage Moderne.

Substantiel et attrayant. Sur le lot mesurant 45 x 135.

Situé à l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Rempart, à la ile de l'avenue St Charles

Succession de Jacob Henry Aicklen.

No 68,825—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B

PAR E. A. CARRERE, auctioneer—Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, 29 janvier 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre exprès, daté et signé le 23 décembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'île borné par la rue St Denis (maintenant Remparts) l'avenue Peters, la rue Octavie et l'avenue St Charles, mesurant quarante cinq [45] pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq (135) pieds de profondeur et façade à la rue St Denis (maintenant Remparts). Le dit lot formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue St Denis [maintenant Remparts]

Les améliorations comprennent un cottage attrayant, substantiel et moderne connu comme No 1682 avenue Peters à l'encoignure de la rue Remparts retiré derrière un gentil enclos avec persiennes devant et le côté. Le cottage contient galerie sur le devant et sur le côté, vestibule sur le côté salon, trois chambres à coucher salle à manger et cuisine. Dans la mansarde se trouve deux chambres. Le cottage a des agréments modernes, bains etc. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Termes et Conditions La moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, l'acquéreur devant fournir des billets garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement.

L'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1903 au dessus et en plus du prix de la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur

28 déc—28—jan 4 11 18 25 28 29

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Propriété Commerciale bien Située du Deuxième District,

A quelques pas de la rue du Canal

No 208 rue de Chartres,

Près de la rue Bienville.

No 337 rue de Chartres

Entre les rues Bienville et Conti.

Succession de Mme Christina Buerkle, Vve Oscar Buerkle et als.

No 68,141—Cour Civile de District, Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI 22 janvier 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 24 novembre 1902 et signé le 1er décembre 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et privilèges qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Bienville, Conti, et Passage de la Bourse désigné par le No 3 sur un plan de L. H. Pilié, daté le 25 mars 1846, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 29 du livre de plan No 4; ledit lot mesurant en mesure américaine à savoir: 24 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Chartres, une première profondeur de cinquante pieds 3 pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Conti, que rétrécissant sur un angle droit un pied quatre lignes par une deuxième profondeur de cinquante et un pieds. Sur l'autre côté le plus près de la rue Bienville ledit lot a une première profondeur de cinquante huit pieds un pouce de la s'élargissant à un angle droit neuf pouces par une deuxième profondeur de quarante trois pieds deux pouces et a une largeur de vingt quatre pieds et quatre lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations sont connues comme le No 337 rue de Chartres et comprennent une bâtisse en briques à deux étages consistant en un magasin et résidence, le rez de chaussée comprenant vestibule, office avec deux chambres dans le fond. Le premier étage contenant vestibule avec quelques 5 chambres, la bâtisse a aussi une mansarde qui n'est pas finie.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Dorsière, Viollie Levée et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan fait par A. Cessing, arpenteur, daté le 20 janvier 1860, et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Ledit lot mesurant 28 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue de Chartres par une profondeur de cinquante cinq pieds, 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles; avec le droit à l'usage perpétuel et la jouissance en commun avec les autres lots tracés sur ledit plan d'une allée de cinq pieds de largeur faisant face à la rue Douane, s'étendant sur le fond des lots 1, 2 et 3 et aussi d'une cour de 12 pieds et 4 pouces de largeur sur le fond dudit lot No 4 et de l'allée susdite le tout figurant sur le susdit plan.

Les améliorations sont connues comme le No 208 rue de Chartres et comprenant un magasin en briques à trois étages, contenant un "hatchway", a une allée en commun et une cour dans le fond.

3° Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire en notre bureau contenus dans la résidence No 337 rue de Chartres et devant être vendus le même jour à la Bourse.

Conditions: pour les meubles comptant.

Conditions: pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 au dessus et plus du prix de l'adjudication. Actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walsh & Buck, Edgar M. Cahn, avocats.

21 déc—21 28—jan 4 11 18 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Andrew L. Buhler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,470—Division C—Attendu que Mme Viola A. Volckmann, veuve de Andrew L. Buhler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de son Andrew L. Buhler, décédé intestat, l'avis ci-dessus présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les cinq jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Chas A. Butler, avocat.

10 janv—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

No 1326 et No 1328 Rue Baronne.

Entre les rues Erato et Thalie.

PLACEMENT PAYANT ET RÉMUNÉRATIF.

Vente pour un Partage.

Dans l'affaire de la Succession de Bartholemy Tarranta.

No 68,459—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau No 731 rue Carondelet—JEUDI le 22 janvier 1903 à une heure à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, en vertu du jugement rendu en cour ouverte, le 15 décembre 1902, et signé le 19 décembre 1902 par l'Hon. John S. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou terre situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville dans l'île borné à l'est par la rue [autrefois Bacchus], Carondelet [autrefois Apollo], Erato et Thalie désigné par le numéro deux de l'îlet No 85 sur un plan fait par Benjamin Buisson voyer, le 23 avril 1841, et annexé au acte passé devant Jean Mossy, notaire en cette ville le 1er mars 1844, lequel lot de terre mesurant trente et un pieds onze et demi pouces de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) entre les rues Erato et Thalie sur cent vingt sept pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer ou les taxes pour 1903 faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par le sieur Théo. Cotenis, notaire aux frais de l'acquéreur

21 déc—21 28—janv 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de bureau, etc., consistant un type writer.

Morris Building and Land Improvement Co., Limited versus L. Paulsen & Co. et James M. Winship

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,554—En vertu d'un writ de fieri facias contre James M. Winship, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 21 janvier 1903, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot assorti de meubles de bureau, divers, etc., après l'inventaire enregistré.

Aussi un type writer.

H. B. McMURRAY,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

James Legendre et Edw Rightor, avocats pour la plaignante. 10 janv—10 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., dans la succession.

George Jurgens vs Paul A. Spano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 49,681—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à